République Française Département de l'Hérault SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL) DU PAYS CŒUR D'HERAULT

~~~~~

## Délibération n° 2014-02 du Comité syndical du Jeudi 16 Janvier 2014

~~~~

PARTICIPATION STATUTAIRES 2014

L'an deux mil quatorze le seize janvier à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 7 janvier 2014.

| Etaient présents ou représentés : | Christian BILHAC, Marie-Christine BOUSQUET, Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSSET, Bernard FABREGUETTES, Joëlle GOUDAL, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Eric PALOC, Michel SAINTPIERRE, Philippe SALASC Jean TRINQUIER, Luc VIALA, Louis VILLARET |
|-----------------------------------|--|
| Absents ou excusés : | Yves BAILLEUX MOREAU, Olivier BRUN, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, Jacky GALABRUN, André GAY, Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Jean-Marcel JOVER, Rémy PAILLES, Frédéric ROIG, Henri SOBELLA, Bernard SOTO, Gérald VALENTINI |

Vu les statuts du Sydel du Pays Cœur d'Hérault,

Vu le budget principal 2014 du Sydel du Pays Cœur d'Hérault,

Considérant qu'il convient d'ajuster le montant global des participations en référence aux populations légales actualisées au 1^{er} janvier 2014,

Le Comité Syndical Après en avoir délibéré, Décide, A l'unanimité des suffrages exprimés,

✓ De fixer la participation des communautés de communes au budget principal du Sydel 2014 à 7,35€ par habitant, répartis comme suit :

| EPCI | Populations 2014 | Montant de la participation
statutaire 2014 EN € (BP) |
|---|------------------|--|
| Communauté de communes du
Clermontais | 26 112 | 191 923.20 |
| Communauté de communes Vallée de l'Hérault | 34 926 | 256 706.10 |
| Communauté de communes du
Lodévois et Larzac | 14 779 | 108 626.65 |

Clermont l'Hérault, le 30 Janvier 2014

Publiée le 30 Janvier 2014

Transmise le 30 Janvier 2014

Le Président du Syndicat

Louis VILLARET